

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 5 décembre 2022 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault
Yves Pelletier
Guylaine Chouinard
Guy Pellerin
Lucien Pelletier
Réjean Morneau

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-12-01

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 novembre 2022
4. Recettes du mois et état de la caisse
Conciliation bancaire
Comptes à accepter
5. Débats :
 - 5.1 Avis de motion
Projet de règlement décrétant le taux de taxation, les tarifs de compensation et les modalités de perception pour l'année financière 2023
 - 5.2 Augmentation des salaires pour l'année 2023 – Élus et employés municipaux
 - 5.3 Conditions salariales de la directrice générale et secrétaire-trésorière pour l'année 2023
 - 5.4 Calendrier des réunions ordinaires pour l'année 2023
 - 5.5 Responsables des comités / dossiers pour l'année 2023
 - 5.6 Horaire du bureau municipal – Période des fêtes
 - 5.7 Registre public des déclarations pour dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion

3. ACCEPTATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022

2022-12-02

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 novembre 2022.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 14 313,75 \$ réparties comme suit : taxes municipales 5 281,91 \$; vente de produits locaux 42,00 \$; médailles de chiens 45,00 \$; permis 60,00 \$; déneigement équerre St-Marcel 3 863,54 \$; photocopies 3,00 \$; vente de bois (forêt Blanche-Neige) 5 018,30 \$. Le solde à la caisse populaire est de 511 405,93 \$.

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 30 novembre 2022

Le solde au relevé de compte en date du 30 novembre 2022		512 226,38 \$
Moins chèques en circulation		14 548,61 \$
	Total	497 677,77 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		497 744,83 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	22,57 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-67,06 \$
Solde au grand-livre après ajustements		497 677,77 \$

2022-12-03

Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 30 novembre 2022.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 7 754,48 \$

Comptes payés : 250,00 \$

2022-12-04

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 5 décembre 2022, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 25 743,37 \$, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 5 décembre 2022

Julie Bélanger, sec.-trésorière

5. DÉBATS

5.1 AVIS DE MOTION **PROJET DE REGLEMENT DECRETANT LE TAUX DE** **TAXATION, LES TARIFS DE COMPENSATION** **ET LES MODALITES DE PERCEPTION POUR L'ANNEE** **FINANCIERE 2023**

AVIS DE MOTION
2022-12-05

La conseillère Guylaine Chouinard donne avis de motion d'un Projet de règlement décrétant le taux de taxation, les tarifs de compensation et les modalités de perception pour l'année financière 2023.

Également, dépôt et présentation du Projet de règlement décrétant le taux de taxation, les tarifs de compensation et les modalités de perception pour l'année financière 2023.

5.2 AUGMENTATION DES SALAIRES POUR L'ANNEE 2023 – ÉLUS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2022-12-06

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter une augmentation des salaires de l'ordre de 5 % pour les élus et les employés municipaux pour l'année 2023.

5.3 CONDITIONS SALARIALES DE LA DIRECTRICE GENERALE ET SECRETAIRE-TRESORIERE POUR L'ANNEE 2023

2022-12-07

Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'autoriser une augmentation du salaire annuel de la directrice générale de l'ordre de 5 % pour l'année 2023 selon les mêmes conditions de travail.

5.4 CALENDRIER DES REUNIONS ORDINAIRES POUR L'ANNEE 2023

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses réunions ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

2022-12-08

En conséquence, il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement:

<u>Mardi</u> 10 janvier	Lundi 1 ^{er} mai	<u>Mardi</u> 5 septembre
Lundi 6 février	Lundi 5 juin	Lundi 2 octobre
Lundi 6 mars	Mardi 4 juillet	Lundi 6 novembre
Lundi 3 avril	Mardi 15 août	Lundi 4 décembre

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des réunions ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 et qui débiteront à 19 h 30:

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

5.5 RESPONSABLES DES COMITES / DOSSIERS POUR L'ANNEE 2023

Loisirs : Lucie

Voirie et travaux municipaux : Yves / Guy

Service incendie : Guy

Transport Adapté : Guy

Café culturel : Guylaine / Lucien

Égouts : Yves / Réjean et tous les membres

Développement économique / Tourisme / Chemin St-Rémi : Guylaine

Église : Lucien et tous les membres

Parc / Forêt de Blanche-Neige / Sentier 7 nains : Guy / Lucien

Régie interm. déchets L'Islet-Sud / Matières organiques : Yves / Lucien

CCU régional : Lucien

5.6 HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL – PERIODE DES FETES

2022-12-09

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes à partir du 21 décembre 2022. Réouverture le mercredi 4 janvier 2023.

5.7 REGISTRE PUBLIC DES DECLARATIONS POUR DONS, MARQUES D'HOSPITALITE OU TOUT AUTRE AVANTAGE

En vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1, art. 6) le secrétaire-trésorier doit déposer au conseil un extrait du registre des déclarations faites par un membre du conseil depuis la dernière réunion au cours de laquelle un tel extrait a été déposé, lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage.

Le registre déposé par la secrétaire-trésorière ne contient aucune déclaration pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 1^{er} décembre 2022.

6. CORRESPONDANCE

2022-12-10

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 12-2022 en date du 5 décembre 2022.

M. Jacques Bois, Sainte-Perpétue – Appui à la requête adressée au Protecteur citoyen

2022-12-11

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Félicité donne son appui à la requête adressée au Protecteur du citoyen par M. Jacques Bois de Sainte-Perpétue pour la réouverture du Centre de prélèvements sanguins à Sainte-Perpétue.

La classe de persévérance de l'École sec. La Rencontre - Demande de commandite

2022-12-12

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'autoriser une commandite au montant de 50 \$ à la classe de persévérance de l'École secondaire La Rencontre pour le projet « En bonne compagnie ».

Le comité de liturgie de Sainte-Félicité – Demande de commandite

2022-12-13

Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'autoriser une commandite au montant de 50 \$ à Madame Ginette Bernier, responsable du comité de liturgie de Sainte-Félicité, pour aider à défrayer les coûts de la distribution d'un chocolat chaud au sortir de l'église lors de la messe de la nativité le 24 décembre prochain.

Emplois d'été Canada 2023 (EEC 2023) – Demande d'aide financière

2022-12-14

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement d'autoriser une demande d'aide financière pour un emploi d'été pour le terrain de jeux ainsi qu'un emploi d'été pour aide aux travaux municipaux dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2022. Il est de même résolu d'autoriser Julie Bélanger, directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ste-Félicité, tout document relatif à la demande d'aide financière du programme Emplois d'été Canada 2023.

M. Samuel St-Pierre – Appui à la demande d’aide financière auprès du CALQ

2022-12-15

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Félicité donne son appui à la demande d’aide financière déposée au Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) par Monsieur Samuel St-Pierre pour son projet documentaire intitulé *Résonances d’un fleuve*.

7. VARIA

7.1 Cafés culturels

Les élus désirent obtenir plus d’information et de réponses à certains questionnements concernant le projet de cafés culturels. On demande de planifier une rencontre avec madame Renée Anique Francoeur - chargé de projet Signature Innovation à la MRC de L’Islet.

7.2 Laveuse pour habits de pompiers

Le conseiller Guy Pellerin mentionne avoir discuté avec les pompiers concernant la mise en fonction de la laveuse pour les habits de pompiers. On lui a confirmé que l’appareil est opérationnel et fonctionne très bien.

On propose de présenter la demande d’achat d’outils pour le service incendie à la suite de l’adoption du budget 2023.

7.3 Projet de conversion de l’église - Fonds de vitalisation

On confirme l’acceptation du projet déposé dans le Fonds de vitalisation pour une aide financière pour la réalisation d’une étude de faisabilité sur la conversion de l’église en logements. On précise que Monsieur Sébastien Bilodeau, architecte, débutera son mandat (étude de faisabilité) dès le début du mois de janvier.

7.4 Projet aqueduc-assainissement des eaux usées

On mentionne qu’une réunion virtuelle a eu lieu la semaine dernière avec les responsables de la FQM pour démarrer le projet pour la préparation d’un devis d’appel d’offres de services professionnels pour mandater une firme d’ingénierie pour la réalisation d’une étude préliminaire visant à définir le projet d’alimentation et de distribution de l’eau, de collecte et d’assainissement des eaux usées de la municipalité.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des réponses ont été données aux questions posées.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

2022-12-16

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h32.

Maire

Secrétaire-trésorière